



ASSOCIATION LOI 1901 N°54029P, AGREEE JEUNESSE ET SPORT N°755837
AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANCAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS N°07 75 0335
AFFILIÉE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU V^{ème} ARRONDISSEMENT
SIEGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 RUE DES ARENES, BOITE N°33, 75005 PARIS
PISCINE JEAN TARIS - 16 RUE THOUIN - PARIS V^{ème}
DIRECTEUR TECHNIQUE HONORAIRE - PHILIPPE MOLLE - BEES 3^{ème} degré

DOSSIER D'INSCRIPTION AU CLUB DE PLONGÉE DU V^{ème} Saison 2017 - 2018

POT DE RENTREE <i>informations et inscriptions</i>	Jeudi 14 septembre 2017 septembre 2017	19h00	Maison des Associations 4 rue des Arènes 75005 PARIS
1^{ère} séance de piscine (Jean Taris)	Mercredi 6 septembre 2017	19h30	Piscine Jean Taris 16 rue Thouin 75005 Paris
1^{ère} séance de piscine (Saint-Mandé)	Samedi 4 novembre 2017	18h00	Piscine Roger Vergne 31 rue du Commandant René Mouchotte 94160 Saint-Mandé
1^{ère} séance de fosse	Mardi 5 septembre 2017	20h00	Fosse de Charenton 4 avenue Anatole France 94220 Charenton-le-Pont

MODALITES D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire au club, vous devrez, après avoir créé un compte sur le site internet du club (www.clubdeplongeedu5.org), remettre au secrétariat :

- le **dossier d'inscription complété et signé**, soit au format électronique, en cliquant sur « inscription » après vous être connecté à votre compte sur le site internet du club et en suivant les étapes, soit en imprimant ce document, **avec les documents suivants**, soit scannés et téléchargés en « pièces jointes » dans le dossier d'inscription en ligne, soit en version papier :

- un **certificat médical datant de moins de 3 mois** établi de préférence sur le formulaire joint (page 8) :
 - pour la **plongée sous-marine** : le certificat médical peut émaner d'un médecin généraliste pour le passage des niveaux de plongée 1, 2 ou 3, même s'il est conseillé de le faire établir par un médecin fédéral, un médecin spécialisé en médecine subaquatique ou hyperbare ou un médecin du sport. Pour le passage du niveau 4 ou d'un niveau d'encadrement, le certificat devra être établi par un médecin soit fédéral, soit spécialisé en médecine subaquatique ou hyperbare, soit du sport. **Ce certificat vous sera demandé pour pouvoir plonger et il est indispensable de garder un original de ce document pour vous permettre de plonger hors du club.**
 - pour les **compétitions de hockey subaquatique** : le certificat médical doit **impérativement** mentionner « **l'absence de contre-indication au hockey subaquatique en compétition** », et doit être établi par un **médecin fédéral, du sport ou hyperbare, - il vous sera demandé lors des compétitions** ;

Une liste des médecins spécialisés est disponible à l'adresse : <http://www.ffessm-cif.fr/acccmedecins.html>

- **Pour la plongée sous-marine** : une **copie de vos diplômes** de plongée et de secourisme
 - **Pour les compétitions de hockey subaquatique** : une copie de votre **pièce d'identité** (exigée par les organisateurs des compétitions) ;
 - **Pour les mineurs** : une autorisation parentale (nous demander le modèle type) ;
- le **règlement** de votre cotisation (soit par virement sur le compte bancaire dont le RIB est fourni en fin de procédure d'inscription sur le site internet du club, soit par chèque établi à l'ordre du « Club de Plongée du V^{ème} », soit, à défaut, en espèces), à l'un des tarifs mentionnés en pages 4 à 7 du présent document ;

Ce dossier complet (avec les pièces jointes) doit être soumis en ligne ou remis en papier au secrétariat de préférence avant la première séance soit le mercredi 6 septembre 2017, ou adressé à :

CLUB DE PLONGEE DU Ve

Maison des associations - Boite n°33 - 4 rue des Arènes - 75005 PARIS

La remise du dossier complet (certificat médical et règlement) sera exigée au bout de 3 séances pour l'accès aux activités du club.



CLUB DE PLONGÉE DU V^{ème}

2

ASSOCIATION LOI 1901 N°54029P, AGREEE JEUNESSE ET SPORT N°755837
 AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANCAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS N°07 75 0335
 AFFILIÉE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU Vème ARRONDISSEMENT
 SIEGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 RUE DES ARENES, BOITE N°33, 75005 PARIS
 PISCINE JEAN TARIS - 16 RUE THOUIN - PARIS V^{ème}
 DIRECTEUR TECHNIQUE HONORAIRE - PHILIPPE MOLLE - BEES 3^{ème} degré

CADRE RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT

<input type="checkbox"/> Photo <input type="checkbox"/> Autorisation	<input type="checkbox"/> Certificat médical	<input type="checkbox"/> Généraliste <input type="checkbox"/> Sport <input type="checkbox"/> FFESSM <input type="checkbox"/> Hockey Délivré le :	LICENCE N° _____
<input type="checkbox"/> Règlement :	<input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> Virement	<input type="checkbox"/> Total :	DATE .. /.. /20.. ASSURANCE : SANS PISCINE L1 L2 L3 BASE / TOP

FICHE D'INSCRIPTION

ACTIVITÉ: HOCKEY <input type="checkbox"/> PLONGÉE – HOCKEY <input type="checkbox"/>	ENCADRANT <input type="checkbox"/>	PHOTO
---	------------------------------------	-------

Civilité :	Nom :	Prénom :	Étage :
Adresse	Bâtiment :	Hall :	
Code Postal :		Ville :	
Courriel :			
<input type="checkbox"/> Je ne souhaite recevoir que les informations indispensables sur cette adresse mail (fermeture de la piscine par exemple) et non les informations annexes (festivités du club)			
Téléphone	Domicile :	Professionnel :	Mobile :
Profession :			
Date de naissance :		N° Départ :	Ville :

Allergies médicamenteuses connues :	Lesquelles :
Groupe sanguin :	

PERSONNE À PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT

Civilité :	Nom :	Prénom :	Étage :
Adresse	Bâtiment :	Hall :	
Code Postal :		Ville :	
Téléphone :	Domicile :	Professionnel :	Mobile :

Le caractère associatif du Club de Plongée du V^{ème} se concrétise par la participation de chacun de ses membres à son fonctionnement. Aussi, vous pourrez éventuellement être sollicité.

Je soussigné(e), déclare adhérer au club de plongée du V^{ème} après avoir pris connaissance de ses statuts et de son règlement intérieur (cf. <http://www.clubdeplongeedu5.org/>)

SIGNATURE : _____


CLUB DE PLONGÉE DU V^{ème}

ASSOCIATION LOI 1901 N°54029P, AGREEE JEUNESSE ET SPORT N°755837
 AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANCAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS N°07 75 0335
 AFFILIÉE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU V^{ème} ARRONDISSEMENT
 SIEGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 RUE DES ARENES, BOITE N°33, 75005 PARIS
 PISCINE JEAN TARIS - 16 RUE THOUIN - PARIS V^{ème}
 DIRECTEUR TECHNIQUE HONORAIRE - PHILIPPE MOLLE - BEES 3^{ème} degré

VOTRE PROFIL AQUATIQUE ET VOS PROJETS POUR LA SAISON

Entourez et renseignez les différentes rubriques qui vous concernent et fournissez une copie de votre diplôme si obtenu dans la saison précédente ou si nouvel adhérent au club.

VOS PLONGEES EN 2016 / 2017	
Avez-vous plongé cette saison ?	
Nombre de plongées cette saison ?	

VOS PROJETS POUR LA SAISON 2017/2018	
Participation aux séances de Plongée	
Participation aux séances de Hockey	
Participation aux sorties Plongée	
Participation aux sorties Nages en eaux vives	
Participation aux compétitions hockey	
Préparation d'un niveau supérieur	Si oui lequel :

VOS DIPLOMES			
	NIVEAUX	DATES, LIEU, NUMERO *	QUALIFICATIONS
E4	BEES2		BIOLOGIE
	MF2		HYDROSPEED
E3	BEES 1		NITROX SIMPLE CONFIRME
	MF1		
E2	GP - N4 + Initiateur		PHOTO SOUS-MARINE
E1	N2 ou N3 + Initiateur		TIV
Plongée	GP - N4		TRIMIX
	N3		VETEMENT SEC
	N2		
	N1		
Hockey	EF2		
Hockey	EF1		
SECOURISME	AFPS / PSC1		
	RIFAP		
	RIFAA		



ASSOCIATION LOI 1901 N°54029P, AGREEE JEUNESSE ET SPORT N°755837
 AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANCAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS N°07 75 0335
 AFFILIÉE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU Vème ARRONDISSEMENT
 SIEGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 RUE DES ARENES, BOITE N°33, 75005 PARIS
 PISCINE JEAN TARIS - 16 RUE THOUIN - PARIS V^{ème}
 DIRECTEUR TECHNIQUE HONORAIRE - PHILIPPE MOLLE - BEES 3^{ème} degré

TARIFS PLONGÉE – HOCKEY SAISON 2017 - 2018

La cotisation inclut toutes les séances du mercredi soir et du jeudi soir à la piscine Jean Taris, celles du samedi soir à la piscine de St Mandé (d'octobre à avril) ainsi que les séances de fosse à Charenton, et vous permet d'accéder à des tarifs préférentiels sur les sorties que nous organisons.

Les tarifs ci-dessous sont valables pour l'ensemble des adhérents en dehors des encadrants, des membres du comité directeur et des étudiants de moins de 26 ans le jour de l'inscription (cf. page 7).

TARIFS	COTISATION CLUB	+ DROIT ENTREE*	+ LICENCE FFESSM	+ ASSURANCE COMPLEMENTAIRE**		
				Loisir 1 BASE / TOP	Loisir 2 BASE / TOP	Loisir 3 BASE / TOP
2017/2018	270,00€	50,00€	39,20€	20€ / 39€	25€ / 50€	42€ / 83€

*Le droit d'entrée est payé uniquement la 1ère année d'inscription au Club de Plongée du V^{ème}.

** Pour les différences entre les assurances complémentaires BASE et TOP, cf. le tableau des garanties (page 9).

Par ailleurs vous pouvez être couvert pour la plongée par une autre assurance – si tel est le cas, vous pouvez prendre une cotisation sans assurance mais alors merci de nous fournir une attestation de votre assurance.

Les totaux sont calculés ci-dessous suivants votre statut (nouvel adhérent ou non) et votre choix d'assurance :

Nouvel adhérent	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	SANS ASSURANCE	359,20€	
ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 379,20€		
	TOP : 398,20€		
ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 384,20€		
	TOP : 409,20€		
ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 401,20€		
	TOP : 442,20€		

Ce tarif comprend : le droit d'entrée, la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club

Ancien adhérent	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	SANS ASSURANCE	309,20 €	
ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 329,20€		
	TOP : 348,20€		
ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 334,20€		
	TOP : 359,20€		
ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 351,20€		
	TOP : 392,20€		

Ce tarif comprend : la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club

TARIFS HOCKEY SAISON 2017 - 2018

La cotisation inclut toutes les séances du mercredi soir et du jeudi soir à la piscine Jean Taris, celles du samedi soir à la piscine de St Mandé (d'octobre à avril) et vous permet d'accéder à des tarifs préférentiels pour certains achats de petit matériel et sur certaines sorties que nous organisons.

Les tarifs ci-dessous sont valables pour l'ensemble des adhérents en dehors des encadrants, des membres du comité directeur et des étudiants de moins de 26 ans le jour de l'inscription (cf. page 7).

TARIFS	COTISATION CLUB	+ DROIT ENTREE*	+ LICENCE FFESSM	+ ASSURANCE COMPLEMENTAIRE**			
				Piscine	Loisir 1 BASE / TOP	Loisir 2 BASE / TOP	Loisir 3 BASE / TOP
2017/2018	171,00€	50,00€	39,20€	11€	20€ / 39€	25€ / 50€	42€ / 83€

**Le droit d'entrée est payé uniquement la 1ère année d'inscription au Club de Plongée du V^{ème}.*

*** Pour les différences entre les assurances complémentaires BASE et TOP, cf. le tableau des garanties (page 9).*

Par ailleurs vous pouvez être couvert pour la plongée par une autre assurance – si tel est le cas, vous pouvez prendre une cotisation sans assurance mais alors merci de nous fournir une attestation de votre assurance.

Les totaux sont calculés ci-dessous suivants votre statut (nouvel adhérent ou non) et votre choix d'assurance :

Nouvel adhérent	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	SANS ASSURANCE	260,20€	
ASSURANCE PISCINE	271,20€		
ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 280,20€		
	TOP : 299,20€		
ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 285,20€		
	TOP : 310,20€		
ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 302,20€		
	TOP : 343,20€		

Ce tarif comprend : le droit d'entrée, la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club

Ancien adhérent	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	SANS ASSURANCE	210,20 €	
ASSURANCE PISCINE	221,20€		
ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 230,20€		
	TOP : 249,20€		
ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 235,20€		
	TOP : 260,20€		
ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 252,20€		
	TOP : 293,20€		

Ce tarif comprend : la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club



ASSOCIATION LOI 1901 N°54029P, AGREEE JEUNESSE ET SPORT N°755837
 AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANCAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS N°07 75 0335
 AFFILIÉE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU Vème ARRONDISSEMENT
 SIEGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 RUE DES ARENES, BOITE N°33, 75005 PARIS
 PISCINE JEAN TARIS - 16 RUE THOUIN - PARIS V^{ème}
 DIRECTEUR TECHNIQUE HONORAIRE - PHILIPPE MOLLE - BEES 3^{ème} degré

TARIFS ENCADRANTS SAISON 2017 - 2018

La cotisation inclut toutes les séances du mercredi soir et du jeudi soir à la piscine Jean Taris, celles du samedi soir à la piscine de St Mandé (d'octobre à avril), ainsi que les séances de fosse à Charenton, et vous permet d'accéder à des tarifs préférentiels sur les sorties que nous organisons.

TARIFS	COTISATION CLUB		+ DROIT ENTREE*	+ LICENCE FFESSM	+ ASSURANCE COMPLEMENTAIRE**			
	MF1/MF2 BEES1/BEES2/EF1/EF2/CD	E1/E2			Piscine	Loisir 1 BASE / TOP	Loisir 2 BASE / TOP	Loisir 3 BASE / TOP
2017/2018	13,50€	54€	50,00€	39,20€	11€	20€ / 39€	25€ / 50€	42€ / 83€

*Le droit d'entrée est payé uniquement la 1ère année d'inscription au Club de Plongée du V^{ème}.

** Pour les différences entre les assurances complémentaires BASE et TOP, cf. le tableau des garanties (page 9).

Par ailleurs vous pouvez être couvert pour la plongée par une autre assurance – si tel est le cas, vous pouvez prendre une cotisation sans assurance mais alors merci de nous fournir une attestation de votre assurance.

Les totaux sont calculés ci-dessous suivants votre statut (nouvel adhérent ou non) et votre choix d'assurance :

Nouvel adhérent encadrant MF1/MF2/BEES1/BEES2/ EF1/EF2	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	SANS ASSURANCE	102,70€	
ASSURANCE PISCINE	113,70€		
ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 122,20€		
	TOP : 141,70€		
ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 127,70€		
	TOP : 152,70€		
ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 144,70€		
	TOP : 185,70€		

Ce tarif comprend : le droit d'entrée, la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club

Ancien adhérent encadrant MF1/MF2/BEES1/BEES2/EF1/EF2 Membres du comité directeur	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	SANS ASSURANCE	52,70€	
ASSURANCE PISCINE	63,70€		
ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 72,70€		
	TOP : 91,70€		
ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 77,70€		
	TOP : 102,70€		
ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 94,70€		
	TOP : 135,70€		

Ce tarif comprend : la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club



CLUB DE PLONGÉE DU V^{ème}

7

ASSOCIATION LOI 1901 N°54029P, AGREEE JEUNESSE ET SPORT N°755837
 AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANCAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS N°07 75 0335
 AFFILIÉE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU V^{ème} ARRONDISSEMENT
 SIEGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 RUE DES ARENES, BOITE N°33, 75005 PARIS
 PISCINE JEAN TARIS - 16 RUE THOUIN - PARIS V^{ème}
 DIRECTEUR TECHNIQUE HONORAIRE - PHILIPPE MOLLE - BEES 3^{ème} degré

	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
Nouvel adhérent E1 / E2	SANS ASSURANCE	143,20€	
	ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 163,20€	
		TOP : 182,20€	
	ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 168,20€	
		TOP : 193,20€	
	ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 185,20 €	
TOP : 226,20€			

Ce tarif comprend : le droit d'entrée* la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club

	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
Ancien adhérent E1 /E2	SANS ASSURANCE	93,20€	
	ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 113,20€	
		TOP : 132,20€	
	ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 118,20€	
		TOP : 143,20€	
	ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 135,20 €	
TOP : 176,20€			

Ce tarif comprend : la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club

TARIF SPECIAL ÉTUDIANTS < 26 ANS (au jour de l'inscription)

Les étudiants de moins de 26 ans le jour de l'inscription bénéficient d'un tarif spécifique de **160 euros tout compris** (droit d'entrée, cotisation, licence fédérale et assurance loisir 1 base), sous réserve de la présentation d'un justificatif. Ce tarif est le même quelle que soit l'activité pratiquée.



COMMISSION
Médicale et
de Prévention

fédération française d'études et de sports sous-marins

FONDEE EN 1955 – MEMBRE FONDATEUR DE LA CONFEDERATION MONDIALE DES ACTIVITES SUBAQUATIQUES

Certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités subaquatiques

Je soussigné Docteur

Médecin diplômé de médecine subaquatique

Médecin fédéral n°

Médecin du sport(*)

Autre(*)

(*) qui ne peuvent pas signer ce document pour les jeunes de 8 à 14 ans et pour les plongeurs handicapés. Pour les pathologies à évaluer signalées par une étoile (*) sur la liste des contre indications, seul le médecin fédéral a compétence pour signer le certificat.

Certifie

Avoir examiné ce jour

Nom :

Prénom

Né(e) le

Demeurant

Ne pas avoir constaté ce jour, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations, de contre-indication cliniquement décelable :

- à la pratique de l'ensemble des activités fédérales subaquatiques de loisir
 - sauf :
- à l'enseignement et à l'encadrement (préciser les disciplines)
- à la préparation et au passage du brevet suivant :

Ne pas avoir constaté ce jour, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations :

- de contre-indication aux compétitions dans la (les) discipline(s) suivante(s) :

Que le jeune sportif de 8 à 14 ans désigné ci-dessus a bénéficié des examens prévus par la réglementation FFESSM et qu'il ne présente pas à ce jour de contre-indication clinique à la pratique :

- de l'ensemble des activités fédérales de loisirs
 - sauf
- à la préparation et au passage du brevet P1
- des compétitions dans la (les) discipline(s) suivante(s) :

Pour la surveillance médicale des jeunes sportifs de 8 à 12 ans, je préconise la périodicité suivante :

- 6 mois
- 1 an

- Que le jeune sportif désigné ci-dessus ne présente pas de contre-indication au surclassement pour la (les) discipline(s) suivante(s) :

Nombre de case(s) cochée(s) : (obligatoire)

Remarques et restrictions éventuelles :

Je certifie avoir pris connaissance de la liste des contre indications à la pratique des activités fédérales établie par la Commission Médicale et Prévention de la FFESSM et de la réglementation en matière de la délivrance des certificats médicaux au sein de la FFESSM

Fait à

le

Signature et cachet

Le présent certificat, valable 1 an sauf maladie intercurrente ou accident de plongée, est remis en mains propres à l'intéressé(e) qui a été informé(e) des risques médicaux encourus notamment en cas de fausse déclaration. La liste des contre-indications aux activités fédérales est disponible sur le site fédéral : <http://www.ffessm.fr>

TARIFS 2017/2018

SAISON 18



LICENCE "ADULTE" (à partir de 16 ans)	39,20 €
LICENCE "JEUNE" (de 12 à 16 ans)	24,80 €
LICENCE "ENFANT" (Moins de 12 ans)	11,00€
LICENCE « PASSAGER »	41,20€
PACK DÉCOUVERTE - PASS RANDO (2)	3,00€

ASSURANCES INDIVIDUELLES ACCIDENT POUR LES PRATIQUANTS, MONITEURS, JUGES, ARBITRES ET ENTRAÎNEURS EXERÇANT À TITRE BÉNÉVOLE

Loisir 1	: 20,00 €
Loisir 2	: 25,00 €
Loisir 3	: 42,00 €
Piscine (intégrant les compétitions en piscine)	11,00 €

GARANTIE LOISIR TOP : GARANTIES DE BASE CI-DESSUS (LOISIR) + ASSURANCE VOYAGE PLONGÉE DANS LE MONDE ENTIER (ANNULATION, INTERRUPTION, ASSURANCE BAGAGES VOYAGE PLONGÉE)

Loisir 1 Top	: 39,00 €
Loisir 2 Top	: 50,00 €
Loisir 3 Top	: 83,00 €

ASSURANCES INDIVIDUELLES ACCIDENT POUR LES MONITEURS LICENCIÉS À LA FFESSM, EXERÇANT À TITRE RÉMUNÉRÉ

Pro basic	: 44,00 €
Pro 1	: 120,00 €
Pro 2	: 240,00 €
Pro 3	: 300,00 €

GARANTIES PRO TOP : GARANTIES DE BASE CI-DESSUS (MONITEURS) + ASSURANCE VOYAGE PLONGÉE DANS LE MONDE ENTIER (ANNULATION, INTERRUPTION, ASSURANCE BAGAGES VOYAGE PLONGÉE)

Pro basic Top	: 63,00 €
Pro 1 Top	: 169,00 €
Pro 2 Top	: 292,00 €
Pro 3 Top	: 417,00 €

TOUTES CARTES FORMAT CARTE DE CRÉDIT et REEDITION DE LICENCE

Brevets de plongeurs et de moniteurs	12,00 €
Brevets de spécialité Ffessm et Ffessm/Cmas	12,00 €
Réédition d'une carte licence	12,00€

DROIT ANNUEL D'AFFILIATION NATIONAL 2015/2016 POUR LES CLUBS	60,00 €
DROIT ANNUEL D'AFFILIATION REGIONAL 2015/2016 POUR LES CLUBS	55,00€
DROIT ANNUEL D'AGREMENT NATIONAL 2015/2016 POUR LES SCA	72,00 €
DROIT ANNUEL D'AGREMENT REGIONAL 2015/2016 POUR LES SCA	61,00 €

ABONNEMENTS À SUBAQUA

Abonnement à SUBAQUA lié à la licence (12 numéros)	49,00€
Abonnement à SUBAQUA lié à la licence (6 numéros)	26,00€

(1) Tous les licenciés de la FFESSM bénéficient du contrat d'assurance en responsabilité civile et en assistance juridique contracté par la FFESSM, dans le monde entier quel que soit le lieu de pratique --- (2) Les titulaires d'un pack découverte ou d'un pass rando bénéficient des mêmes garanties dans le cadre de la pratique de ces activités au sein de nos clubs et SCA.